

A RETOURNER

LES RETRIBUTIONS

Madame..... et Monsieur.....

Parents de..... en classe de.....

Et de..... en classe de.....

Et de..... en classe de.....

Et de..... en classe de.....

Choisissent selon le tableau ci-dessous :

- Le prélèvement automatique les 05 de chaque mois pendant 11 mois, et **joignent obligatoirement un RIB avec le document ci-joint.**
- Le paiement en 3 fois par chèques à l'ordre de l'OGEC de l'école Ste Marie, sous enveloppe fermée au nom de l'Ogéc.
- Le paiement annuel par chèque à l'ordre de l'OGEC de l'école Ste Marie, sous enveloppe fermée au nom de l'Ogéc.

Entourez les chiffres qui correspondent à votre situation familiale (nombre d'enfants scolarisés) et à votre choix de paiement.

	Montant par mois	Montant par trimestre	Montant à l'année
1 enfant	29,00 €	106,34 €	319,00 €
2 enfants	58,00 €	212,67 €	638,00€
3 enfants	87,00 €	319,00 €	957,00 €
4 enfants	116,00 €	425,337 €	1276,00 €

INSCRIPTION A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

(A Remplir Obligatoirement pour l'ensemble des enfants scolarisés qu'ils fréquentent ou non la garderie)

Mr..... Mme.....

Prénom..... Prénom.....

Adresse Adresse

..... (si différente).....

N° de Tél..... N° de Tel.....

Mail..... Mail.....

Inscrivent leur(s) enfant(s) :

Nom..... Prénom..... Classe.....

Nom..... Prénom..... Classe.....

Nom..... Prénom..... Classe.....

Nom..... Prénom..... Classe.....

Je choisis le prélèvement automatique pour le paiement de mes factures de garderie. Pour cela je fournis un RIB sauf si je l'ai déjà fait pour les rétributions. En cas de changement de coordonnées bancaires dans l'année, je fournirai un nouveau RIB. Ce mode de règlement est fortement conseillé.

Mr et Mmedéclarent avoir pris connaissance du règlement de l'accueil périscolaire et en accepte les règles fixées.

Fait à Le

Signature

(Faire précéder de la mention « lu et approuvé »)